

Mise en garde au gouvernement et au patronat « Touchez pas à la pré pension, ni à la durée de travail ! »

Depuis plusieurs mois, dans toute l'Europe et avec le soutien des médias et d'« éminents » professeurs, les organisations patronales orchestrent savamment une campagne visant à régresser sur le plan social. Au sein du gouvernement belge, des projets vont également dans ce sens.

Il est temps de réagir, sans quoi des acquis obtenus de haute lutte seront anéantis :

- suppression ou diminution du système des pré pensions,
- augmentation de l'âge de la pension,
- blocage des salaires,
- accroissement des heures supplémentaires et suppression de leur rémunération,
- allongement de la durée du temps de travail à 40 heures/semaine, avec perte de salaire.

Et tout cela, alors que le chômage n'a jamais été aussi élevé, que les jeunes ne trouvent pas de travail et que la pression du travail et le stress ne cessent d'augmenter ! C'est l'Europe à 25 ????

Les dirigeants syndicaux ont déjà exprimé leur vif désaccord à l'égard de ces plans.

Par la présente pétition, nous voulons soutenir ce désaccord. **La base syndicale est prête à passer aux actions et invite instamment ses instances à mobiliser en masse.** Dans certains pays de l'Europe cela se fait déjà. La Belgique ne peut pas rester à la traîne. **Nous réclamons sans équivoque :**

- **Maintien du système des pré pensions et de l'âge d'accès à la pré pension !**
- **Maintien de la durée hebdomadaire du temps de travail !**
- **Pas d'assouplissement des heures supplémentaires !**
- **Touchez pas à nos salaires !**
- **Progrès social, oui ! Régression sociale, non !**

	Nom + Prénom	Syndicat	Société	Com. Parit.	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					

Cette pétition est une initiative du Front Commun Syndical de Fortis AG, compagnie d'assurances.

Nous demandons à tous les militants syndicaux de tous les secteurs et régions de la distribuer à grande échelle et de nous la renvoyer après l'avoir signée. Nous la transmettons aux dirigeants syndicaux pendant des négociations interprofessionnelles. Vous pouvez nous contacter par courriel : front.fortisag@skynet.be

ou par courrier : Front Commun Syndical Fortis AG, JF0, rue du Pont Neuf, 17, 1000 Bruxelles.

Tél.: 02 / 220 19 25 (SETCa) ou 02 / 220 89 25 (CNE-GNC) ou 02 / 220 81 25 (CGSLB)

Cette pétition peut être signée et téléchargée : http://users.skynet.be/bk315550/PETITION_FortisAG.html